



COLLÈGE – PROVIDENCE  
HERVE

Herve, le 16 mai 2019.  
Avenue Reine Astrid, 9  
4650 HERVE  
☎ 087/67.40.75 📠 087/66.04.37  
Site : <http://www.cph-herve.be>  
Courriel : secretariat@cph-herve.be

Chers Parents,

Déjà cette année scolaire touche à sa fin. Vous pouvez découvrir ci-dessous l'organisation de la fin du trimestre.

**Vendredi 07/06** : bulletin (dernière période).

**Du 06/06 au 12/06** : période de révisions. Durant cette période, les professeurs ne programment plus de tests.

**Du jeudi 13/06 au mercredi 19/06** : session d'examens suivant l'horaire repris ci-dessous.

	1C	2C – 2S
<b>Jeudi 13 juin</b>	1. Sciences	1. EM
	2. Sciences	2. EM
<b>Vendredi 14 juin</b>	1. Langue écrit	1. Français
	2. Langue écrit	2. Français
		3. Français 4. Français Langue oral
<b>Lundi 17 juin</b>	1. Français	1. Math
	2. Français	2. Math
	3. Français	3. Math
	4. Français	4. Math
<b>Mardi 18 juin</b>	1. Math	1. Langue écrit
	2. Math	2. Langue écrit
	3. Math	3. Langue écrit Langue oral
<b>Mercredi 19 juin</b>	1. EM	1. Sciences
	2. EM	2. Sciences
		3. Sciences Langue oral
<b>Du jeudi 20 au mardi 25 juin</b>	Délibérations	

Les élèves peuvent quitter l'école à la fin de leur examen écrit (soit à 10h05, soit à 11h10, soit à 12h).

Pour l'examen oral, les professeurs communiquent l'horaire de passage aux élèves. Ceux-ci doivent se présenter à l'école un peu avant l'heure prévue par le professeur.

**Attention, les bus spéciaux ne circuleront qu'à 12h du 12/6 au 19/6 inclus.**

**A partir du jeudi 20/06** : les cours seront suspendus pour permettre aux professeurs de délibérer.

Compte tenu du peu de jours dont nous disposons pour organiser les examens, les conseils de classe, les délibérations et les recours, il ne nous est plus possible de proposer à tous nos élèves une journée de détente avec les titulaires. Seuls ceux qui bénéficient d'une journée sans délibération pourront proposer cette activité. Si tel est le cas, vous en serez informés via le journal de classe.

**Jeudi 20/06 et vendredi 21/06** : les élèves auront la possibilité de participer à une activité récréative pour terminer l'année dans la bonne humeur. De plus amples informations vous seront communiquées par les éducateurs.

**Le mercredi 26/06 de 14h à 19h** : rencontre des parents (accompagnés de leur enfant) avec le titulaire ou l'aide-titulaire pour la remise du bulletin. La direction, tous les professeurs, les éducateurs et le P.M.S. seront également à votre disposition.

Nous nous permettons d'insister sur votre présence à cette réunion. C'est en effet à cette occasion que nous vous demanderons de compléter le formulaire officiel d'inscription pour l'année scolaire 2019-2020.

Vu le nombre d'élèves qui souhaitent rejoindre le C.R.M.T ou l'I.P.H. et compte tenu des demandes émanant déjà de l'extérieur, nos deux écoles partenaires risquent de clôturer très vite leurs inscriptions. Même si elles accordent la priorité aux jeunes du C.P.H, elles ne peuvent laisser trop longtemps dans l'incertitude les élèves repris sur une liste d'attente.

Voilà pourquoi nous vous demandons de nous communiquer votre décision pour le 01 juillet au plus tard .

En cas de problème, contactez-nous personnellement.

**Le jeudi 27/06, de 9h à 16h**, possibilité d'introduire un recours. Pour plus d'informations, consultez le règlement des études qui vous a été remis à l'inscription et que vous avez dû signer.

Si vous souhaitez faire une demande d'allocations d'études, vous trouverez tous les renseignements sur le site [allocations-etudes@cfwb.be](mailto:allocations-etudes@cfwb.be)

En espérant que cette année scolaire soit couronnée de succès pour votre enfant, nous vous prions d'agréer, chers Parents, nos salutations distinguées.

Geneviève Stéphaney et Bernard Servais

Directeurs

